

LE HAILLAN POUR TOUS

LISTE d'UNION et de DÉFENSE des INTÉRÊTS COMMUNAUX

« Monsieur LAPORTE n'ayant rien à dire, dit n'importe quoi »

(Extrait du « papier de M. Dulout »)

SI ! MONSIEUR LAPORTE A QUELQUE CHOSE A DIRE !

ET IL VOUS LE DIT

Monsieur DULOUT

RÉPONSES

Au cours du mandat 1977/1983, j'ai pris part activement aux travaux communaux

FAUX : en matière d'urbanisme, M. Dulout, membre du groupe de travail du plan d'occupation des sols n° 2 depuis le 28 octobre 1977, n'a assisté en 6 ans à aucune réunion tant à la Communauté Urbaine qu'à l'agence d'urbanisme et à la direction départementale de l'équipement.

Pour le gymnase en 1982, M. Dulout n'a participé à aucune réunion de chantier. Par contre, il était présent aux manifestations de pose de la 1^{re} pierre le 14 février 1982 et d'ouverture officielle le 29 janvier 1983.

14.10.1980 : M. Dulout doit rédiger une lettre d'explication à Hankensbützel (une ville proposée pour un jumelage avec Le Haillan)

15.12.1980 : M. Dulout donne lecture d'un projet de lettre pour Hankensbützel

16.3.1981 : M. Dulout remet enfin à M. le Maire la lettre à adresser à Hankensbützel

(Extraits des comptes-rendus de la Commission Sports-Loisirs-Culture)

Ma liste recèle toutes les compétences associatives et prouve sans ambage la confiance qui m'est faite par les vrais animateurs de notre commune

Mesdames et messieurs les responsables et animateurs de toutes les sociétés et groupements locaux, vous savez maintenant grâce à M. Dulout que les vrais animateurs de la commune ne figurent que sur sa liste.

Les autres, par déduction ne sont donc que de faux animateurs qui sauront apprécier à leur juste valeur de tels propos.

CE QU'IL A DIT

« Ce qui prouve un changement manifeste d'orientation politique du Maire du Haillan .

« Les gens de gauche sont sur la liste d'union de la majorité présidentielle »

« Ce que je reproche à Abel Laporte, c'est d'être un autocrate, nous n'avons cessé de constater que les décisions étaient prises par lui seul et que le Conseil Municipal ne servait qu'à enregistrer »

« Le Conseil Consultatif prévu au programme 1977/1983 n'a jamais été constitué »

« Le saut démographique de 2.000 à 6.000 habitants commandait ces actions. N'importe quel responsable aurait pu résoudre ces nécessités, ce n'est pas une question d'appartenance politique ou de valeur intrinsèque. Ce qui qualifie le gestionnaire, c'est la méthode et le résultat durable. »

« Mais ce que je peux dire c'est que la liste d'opposition n'est composée que de gens de droite puisque naturellement ils nous sont opposés »

« Les électeurs ayant tranché, je crois que chacun avec dignité, doit remplir son rôle dans la majorité comme dans l'opposition. »

CE QU'IL NE VOUS A PAS DIT

4 novembre 1982 : M. Dulout est désigné par une partie des militants de la section P.S. du Haillan pour être tête de liste aux municipales

10 novembre 1982 : M. Alain Pons, 1^{er} secrétaire fédéral du parti socialiste de la Gironde se rend à la Mairie du Haillan et demande, devant témoins, à Abel Laporte, Maire, de conduire la liste de gauche dans sa commune !

PAS TOUT A FAIT !

M. Dulout ignorerait-il les radicaux de gauche et bien d'autres qui lui ont refusé leur soutien

Pourquoi M. Dulout et ses amis n'ont-ils pas eu le courage, si tel était le cas, de sanctionner par leur vote cette autocratie ?

Jeudi 8 septembre 1977 :

1^{re} réunion du Conseil Consultatif

M. Dulout absent

Merci M. Dulout d'être enfin objectif. Vous reconnaissez que la qualité d'une gestion n'est aucunement liée à l'appartenance politique.

C'est ce qui fait notre force !

Quinconque n'adhère pas aux conceptions sectaires de M. Dulout est définitivement classé comme un homme de droite.

M. Dulout ne pourrait-il être le Maire que de quelques-uns ?

Rappel : en 1977, M. Dulout **n'a jamais refusé les « voix de droite »** qui ont fait de lui grâce au Maire sortant, un heureux élu.

Oui, d'accord ! Mais alors, pourquoi M. Dulout après son échec aux cantonales a-t-il refusé de « participer activement aux travaux communaux ».

Pourquoi a-t-il démissionné de ses fonctions d'adjoint au Maire ?

EXAMEN PROGRAMME

Commission de l'Information

En reprenant les bulletins municipaux et les flash d'information, vérifiez la rareté des articles de M. Dulout.

Nous attendons toujours l'article de M. Cornet sur « Le Haillan de l'an 2000 » qu'il s'était engagé le 16.1.1979 à publier dans le bulletin municipal

« Développer les classes de neige et de nature »

Monsieur Dulout reconnaît après en avoir critiqué le principe et l'organisation, l'utilité de séjours de neige et de nature. Mieux vaut tard que jamais.

Pourquoi a-t-il, suivi par le groupe socialiste, refusé de voter le budget 1982 qui prévoyait les crédits pour ces séjours ?

Sports

Haillanaises, Haillanais, à vos porte-monnaies !

Il ne s'agit que de propositions qui devront être « étudiées » pour vous être agréable, nous les avons chiffrées rapidement, et calculé leur incidence financière :

Courts couverts :	50 millions de centimes
Éclairage des terrains :	60 millions de centimes $\times 2 = 120$ millions de centimes
Parcours aménagé :	10 millions de centimes
Piste d'athlétisme :	150 millions de centimes
Piscine :	600 millions de centimes
Centre médico-sportif :	50 millions de centimes

TOTAL : 920 millions de centimes

SUBVENTIONS : 190 millions de centimes

RÉCUPÉRATION T.V.A. : 130 millions de centimes

320 millions de centimes

RESTE A DÉBOURSER POUR LA COMMUNE : 600 MILLIONS DE CENTIMES

Un emprunt de 600 millions de centimes augmente la dette par habitant de plus de 1.000 F

TAUX D'ENDETTEMENT PAR HABITANT

ABEL LAPORTE	<i>Commune du HAILLAN</i> 1231 F	<i>Moyenne des 27 communes de la Communauté Urbaine</i> 1460 F
M. DULOUT	<i>Commune du HAILLAN</i> 2231 F	<i>un ACCROISSEMENT de</i> 80 %

en ajoutant les frais de fonctionnement et de personnel :

1°) vos impôts vont augmenter de 50 %

2°) Impossible d'emprunter pour d'autres investissements !

NE FAITES PAS DE CAUCHEMARS ! M. Dulout propose seulement des consultations et des études qui coûtent moins cher et peuvent donc durer longtemps !

*« Proposition au niveau cantonal
d'un centre médico-sportif »*

COUCOU LE REVOILÀ !

Le 2.9.1981 : M. Dulout doit participer avec les collègues des communes voisines à une réunion pour créer un centre médico-sportif

Le 10.12.1981 : M. Dulout doit rencontrer l'adjoint aux sports de Mérignac pour le centre médico-sportif

Nous allons pouvoir rassurer M. Badet, adjoint aux sports de Mérignac et lui dire que le rendez-vous tient toujours !

« Dans le cadre de la C.U.B., amélioration et extension de l'éclairage ».

Erreur M. Dulout, l'éclairage public est de compétence communale. Si vous aviez demandé à M. Boigontier qui s'en est occupé pendant 5 ans, il vous l'aurait confirmé !

ALORS N'HÉSITEZ PAS, UN ÉLECTEUR AVERTI EN VAUT DEUX !

DONNEZ VOTRE CONFIANCE

A CEUX QUI ONT FAIT LEURS PREUVES

VOTEZ LISTE ABEL LAPORTE

LE HAILLAN POUR TOUS

Monsieur DULOUT s'INTERESSE ENFIN aux besoins des Haillanais et des Haillanaises
Dans l'article publié dans le Sud-Ouest du 21.02.83, il souhaite :

" Instaurer un véritable dialogue avec les citoyens et les associations : prendre en compte, pour ce faire, les aspirations des différentes couches sociales, savoir écouter sans sectarisme, instaurer des rapports plus humains dans la cité "....

Telles sont, brièvement résumées, les pratiques et lignes directrices nouvelles proposées dans le contrat municipal de la liste "Ensemble pour l'avenir du Haillan".

INTENTIONS EXCELLENTES, MAIS HELAS BIEN TARDIVES !

Rappelez-vous que Monsieur DULOUT à été VOTRE ELU pendant ce dernier mandat, ADJOINT INEXISTANT aux sports, à la culture et aux loisirs PENDANT 5 ANS et démissionnaire de son poste la 6e année, refusant ainsi de prendre en compte vos problèmes.

Pendant 6 ans, il A EU les responsabilités qu'il réclame aujourd'hui !

Qu'en a t'il fait ?

Ni information.
Ni concertation.
Ni dialogue.

Rien de ce à quoi il prétend maintenant, 6 ans après son investiture et 3 semaines avant le vote des Haillanais.

Monsieur BARANDE, Maire socialiste de Villenave d'Ornon, dans sa revue municipale, critique indirectement une telle attitude :

" la gestion de la cité, c'est l'affaire de tous, chaque citoyen est concerné, le MAIRE ET LES ELUS EN SONT COMPTABLES et cela DURANT SIX ANNEES.

Si l'enjeu des élections municipales est important, CE N'EST PAS 3 MOIS AVANT QUE L'ON S'AGITE et C'EST TOUT AU LONG DU MANDAT QUE L'ON AGIT.

Préférez ceux qui agissent chaque jour à ceux qui s'agitent au dernier moment.

LE HAILLAN POUR TOUS.